

L'Hermine



Bulletin du Prieuré Saint-Louis

« Potius mori quam foedari »

Le cas Marthe Robin

Une polémique fait actuellement rage dans l'univers catholique moderne concernant Marthe Robin, cette paralysée rappelée à Dieu en 1981, considérée comme stigmatisée et qui a été déclarée « Vénérable » en 2014 par le Pape François.

Un pavé dans la mare a été lancé par le livre récent *La fraude mystique de Marthe Robin*, ouvrage posthume du père carme belge Conrad De Meester, qui s'oppose à la thèse officielle et considère que cette femme a joué pendant des années une véritable comédie. Sa conclusion, lapidaire, est sans appel : « à mon sens, de la fraude mystique de Marthe Robin, il n'y a rien, à proprement parler, à vénérer, mais aussi à conserver ». Un véritable séisme dans le milieu des Foyers de charité, dont Marthe Robin est cofondatrice, une polémique qui bloque la suite du procès de béatification.

Le Père De Meester a la réputation d'être un expert des mystiques féminines récentes. Il a produit une œuvre critique reconnue concernant Ste Thérèse de Lisieux, Edith Stein ou la Bse Elisabeth de la Trinité. Il a été nommé en 1988 par l'évêque de Valence, Mgr Marchand, pour étudier les écrits de Marthe en vue de sa cause de béatification. Il n'est pas le seul à faire cette analyse et il est, à cette époque, très favorable à cette voyante qu'il vénère. Cependant, son enquête va le mener à des conclusions opposées. Son rapport ayant été mis de côté par la congrégation pour la cause des saints qui n'a pas été convaincue, il écrivit qu'après un quart de siècle il était de son devoir de parler. La mort le surprit en décembre 2019 avant d'avoir pu réellement achever son ouvrage, et les éditions du Cerf ont pris la décision de sa publication, sans l'ultime chapitre, avec l'imprimatur des carmes.

Une vie de prière et de souffrance

Marthe Robin (1902-1981) est une paysanne qui a passé sa vie à Châteauneuf-de-Galaure, petit village de la Drôme. Elle est la sixième et dernière enfant de la famille.

Suite à une encéphalite, elle s'est recluse dans sa maison en 1929, se disant brusquement paralysée puis devenant aveugle. Elle aurait alors reçu les stigmates, des apparitions de la Sainte Vierge, vécu la Passion du Christ chaque vendredi, n'aurait eu d'autre nourriture que de la sainte communion. Elle va fonder les Foyers de Charité avec l'abbé lyonnais Georges Finet (1898-1990), qu'elle a rencontré en 1936, selon l'idée initiale de Mlle Emilie Blanck. Ces Foyers sont des communautés de laïcs sous la direction d'un prêtre proposant des retraites spirituelles. Marthe recevra dans l'obscurité de sa chambre de nombreux visiteurs chaque jour, leur donnant des conseils spirituels. Auront bénéficié de ses conseils des fondateurs de mouvements de type charismatiques, mais aussi des philosophes chrétiens comme Jean Guilton ou Gustave Thibon, des cardinaux, des ministres, des écrivains... Marthe Robin est au cœur d'un élan et d'un mouvement spirituel, lié à toutes les nouvelles communautés. A ses funérailles, pas moins de quatre évêques et deux cents prêtres sont présents.



Grande mystique ou simple plagiaire ?

Le carme belge, en découvrant les milliers de pages censées être dictées par la voyante, est rapidement choqué de voir que Marthe a plagié de nombreux auteurs sans les citer, en s'appropriant des phrases entières, avec quelques menues modifications. Ce n'est pas un épiphénomène, c'est un système avec plus de 29 auteurs

Sommaire

Éditorial	1
Petit catéchisme de la communion dans la main	4
Patience et longanimité	7
La correspondance à l'école des saints	9
Carnet Paroissial	11
Chronique du prieuré	12

détectés : elle a ainsi emprunté des textes de mystiques récentes et moins connues, telles Madeleine Sémer et Marie-Antoinette de Geuser, mais aussi de Saintes Véronique Giuliani et Catherine de Sienne, de Gemma Galgani, de Catherine Emmerich. Intrigué par ces plagiat, le père De Meester enquête alors sur la rédaction de ces textes. Elle dictait à des secrétaires, lui dit-on, puisqu'elle était paralysée des bras. Certes, mais le Carme trouve cinq secrétaires inconnues, cinq écritures non identifiées. Poussant l'investigation, le moine trouve de nombreuses fautes chez ces cinq types de texte, toutes identiques, et par un travail de graphologie, il en déduit que Marthe a elle-même écrit ces textes. Elle aurait donc menti sur sa totale paralysie, elle serait en fait une simulatrice. Face à ces accusations, Sophie Guex, l'actuelle postulatrice de la cause, considère que Marthe a fait une sorte d'erreur de jeunesse en plagiant, et « qu'après la guerre, elle s'est détachée de ses modèles en atteignant la maturité ». Il est vrai que les textes analysés par De Meester datent des années 30, mais a-t-il levé un voile sur la personnalité de Marthe ? Ajoutons que le Père Garrigou-Lagrange avait trouvé la spiritualité de Marthe très pauvre après cette période, tout en lui reconnaissant un vrai don psychologique.

Un manque flagrant d'expertise médicale

Le dossier médical est totalement insuffisant, souligne le moine. Il n'y aurait eu qu'un examen rapide en 1942 et absolument rien ensuite malgré les demandes de vérification. Cet aspect avait déjà été souligné par l'universitaire François de Muizon, dans *Marthe Robin, le mystère décrypté* datant de 2011. De plus, les médecins disent explicitement en 1942 qu'ils se basent sur la bonne foi de la mystique. Aucune analyse médicale sérieuse et longue n'est donc entreprise sur le fait de l'absence d'alimentation, car les événements de la guerre interdiront l'enquête. Concernant les passions du Vendredi, les médecins ne constatent que du sang séché, après la passion, et aucune lésion sur la peau. De Meester conclue : « il est pénible de le dire, mais Marthe joue sa passion. Elle joue un rôle. Et de façon impressionnante. » Progressivement, le prêtre qui assiste à sa passion, soit le père Finet soit l'abbé Faure, ne comprend pas ce qu'elle marmonne, et Marthe fait donc écrire une feuille qui résume sa prière de la passion, qu'elle transmet seulement quelques jours plus tard. Elle a donc tout le temps pour lire, reformuler. La découverte de la mort de Marthe pose elle-même problème, car elle a été trouvée hors de son lit, avec des chaussons usés (donc elle marchait) par le père Finet. Conrad De Meester ajoute les témoignages de femmes au service de Marthe, qui ont vu plus d'une fois, de nuit,

une « forme » féminine en chemise de nuit, rampant de la cuisine à la chambre attenante de la mystique, et fermant brusquement la porte. Elle se déplaçait pour aller se nourrir, conclue le carme. C'était le démon qui rôdait et faisait du bruit, répondent les partisans de Marthe.

Le duo trouble avec le père Finet

Marthe a choisi le père Finet comme directeur spirituel, en écartant son curé, l'abbé Faure. Le père De Meester accuse le père Finet de s'être laissé tromper par Marthe, tout en s'appropriant son œuvre et le monopole d'accès à sa personne. Il faut dire qu'il n'est pas le seul à poser un tel jugement. Parmi les prêtres qui ont connu Marthe Robin avant la fondation des Foyers, notons le père capucin Marie-Bernard, qui a marqué Marthe, car elle a demandé d'entrer dans son Tiers-Ordre avec le nom de sœur Jean-Marie Bernard, suite à une retraite qu'il a prêchée. Or ce prêtre a bien déclaré qu'il était d'abord conquis par la jeune femme, puis a avoué s'être trompé



Maison de Marthe Robin

dans son jugement. Après avoir consulté deux maîtres en théologie, dont le très compétent Mgr Saudreau, spécialiste de théologie spirituelle, il a éprouvé Marthe sur quatre éléments différents. Tous les quatre ont apporté la même conclusion, rapportée par les deux juges spirituels : « il n'y a rien de surnaturel là-dedans. Votre mystique est une diabolique ou tout le moins une rusée madrée ». Le père avait

procédé à de petits tests concernant la vanité, l'orgueil, l'amour de l'argent et la vérification de son équilibre psychique en proposant une analyse médicale. Voyant le père capucin émettre des doutes, Marthe et son père spirituel lui ont demandé de ne plus venir. Reconnaissons que bien d'autres prêtres ou religieux auront un regard positif sur Marthe, mais auraient-ils pu soupçonner la thèse de la comédie, vécue en lien avec le père Finet ?

La réaction des Foyers de Charité

Suite au livre accusateur du Cerf en 2020, deux ouvrages vont tenter une réponse. En février 2021, l'abbé Pierre Vignon, né en 1951 et qui a connu Marthe Robin, car il est originaire de la région, veut tout balayer sans vraiment apporter d'argument dans *Marthe Robin en vérité* sinon que ses amis la connaissaient bien sur place, alors que De Meester ne l'a jamais vue. Par contre, il en veut beaucoup au père Finet, qui a été « choisi par Dieu » puisque Marthe le lui a dit dès sa première rencontre, mais qui s'est révélé décevant, « pas au niveau ». Dieu choisirait donc mal ses élus ? Concernant le père Finet, d'autres personnes l'accusent, comme l'historien Joachim Boufflet, spécialiste des cas mystiques

extraordinaires. Selon lui, « le père Finet a produit un récit sur Marthe Robin. Il voulait faire d'elle une nouvelle Anne-Catherine Emmerich (1174-1824) ». En effet, cette mystique controversée a eu pour secrétaire de ses « visions » l'écrivain Clemens Brentano, qui a édité sa propre version et a pu largement modifier les propos de la voyante. Enfin, le Père Finet a été lui-même mis en cause pour des gestes « gravement déviants » sur des collégiennes, selon une enquête interne des Foyers. Si bien que les membres de cette institution se posent la question : Marthe savait-elle ? Si elle avait eu une sorte de capacité à lire les pensées, comme le souligne lui-même J. Bouflet, si elle était guidée par l'Esprit-Saint, elle aurait dû voir le risque. Ce sujet est d'autant plus gênant que plusieurs fondateurs de communautés nouvelles qui exprimaient ouvertement un lien avec Marthe Robin ont été accusés d'abus sexuels : Gérard Croissant, plus connu sous le nom de frère Ephraïm, qui a créé les Béatitudes, Jean Vanier, fondateur de l'Arche, le Père Marie-Dominique Philippe, fondateur de la communauté Saint-Jean.

L'abbé Peyroux, membre de l'Emmanuel, qui avait déjà écrit une *Vie de Marthe Robin* en 2006, vient de répliquer en mars avec *Le vrai visage de Marthe Robin*. Ce prêtre, qui avait été le postulateur de la cause de Marthe à Rome depuis 1996, a récemment été écarté de son poste en raison de problèmes de mœurs. Dans son livre, il reproche au père De Meester de ne pas avoir apporté d'arguments supplémentaires depuis 1990, ce qui est objectivement mince. Par contre, il souligne les relations ambiguës entre Marthe Robin et le père Finet, alors qu'il n'en parlait pas auparavant. On a donc l'impression qu'il faut charger le père Finet, ce qui est reconnu par tous, pour sauver Marthe Robin, spécialement depuis la parution du livre du père De Meester. Cet ouvrage semble conclure au fait qu'il y ait un complice avec Marthe. Un complice, ou plus ? La question peut être également posée.

Canonisations et courants dans l'Eglise

Finalement, un bon analyste comme le docteur Philippe de Labriolle, psychiatre et homme expérimenté dans ce type d'affaire, affirme clairement que la thèse de Conrad De Meester n'est pas mise en défaut, car on ne répond pas à son argumentation. Tous les défenseurs de Marthe Robin parlent de sa piété et surtout de sa charité : « elle ne demandait rien à personne, elle souffrait, c'est une grande sainte qui se fichait de la postérité » dit l'abbé Vignon. Certes, mais il y a une différence entre une personne qui prie et souffre, et la reconnaissance de faits extraordinaires qui fondent sa réputation. L'abbé Vignon ajoute que la preuve de la véracité de sa vie mystique serait les bons fruits qu'elle a portés. En effet,

il y a désormais plus de 70 Foyers de charité, on peut compter de nombreuses âmes converties, et des communautés nouvelles ont fleuri. Mais les déviations des fondateurs et des prêtres font-elles partie des fruits ? Et surtout, tous ces catholiques n'auraient-ils pas pu travailler à la restauration de l'Eglise de toujours, plutôt que de tourner vers une forme de pentecôtisme ?

Enfin, cette polémique renvoie à la procédure de canonisation. Les Foyers de charité insistent pour une béatification, puis une canonisation rapide, comme l'avaient fait les groupes de pression pour canoniser au plus vite Jean-Paul II, selon le slogan « *santo subito* ». Cette mouvance des Foyers, liée en fait avec toute la nébuleuse charismatique était plutôt mal vue il y a quelques dizaines d'années par les diocèses : Ces communautés leur asséchaient les vocations, elles étaient trop indépendantes, elles cherchaient trop souvent le miraculeux. Depuis, les conciliaires diocésains se sont aperçus qu'ils se sont comme suicidés tout seuls, ce n'est pas à cause des « autres » et surtout, ils ont besoin de ces communautés pour reprendre les paroisses, sachant également que ces communautés ont été refroidies dans leur ardeur par la découverte des écarts moraux de leurs fondateurs.



Le père Conrad De Meester

Une béatification de Marthe Robin serait donc désormais bien acceptée par les autorités conciliaires. Et, comme les canonisations récentes des derniers Papes, elle permettrait surtout une nouvelle canonisation du Concile Vatican II et de ses conséquences. D'où le titre de Vénérable en 2014. Une telle vision nous déplaît particulièrement, nous qui sommes antimodernistes déclarés, mais un père De Meester ne l'est pas, pas plus que l'ordre des Carmes. Si les Carmes ont pu prendre le risque, en lien avec les éditions du Cerf, de publier un livre qui fasse une telle polémique, c'est qu'ils étaient choqués du déroulement du procès de canonisation et qu'ils voulaient faire respecter les droits de la vérité. Car si le procès de canonisation s'était déroulé selon les anciennes règles, cela signifie que tout aurait été très certainement bloqué. Les milieux des Foyers de charité y voient pour certains une jalousie de la part des religieux, qui voudraient comme enfermer la sainteté dans les clôtures des couvents, loin des laïcs. Et quelques membres évoquent en public le fait que ce sont les « modernistes », ceux qui veulent Vatican II sans le passé, qui s'attaquent à leur courant, celui de Vatican II qui assume le passé de l'Eglise... Cette polémique serait-elle l'occasion pour que certains découvrent enfin la véritable Tradition ?

Abbé B. France+

Petit catéchisme de la communion dans la main

En ces mois, les autorités de l'Église « conciliaire » s'appuient sur l'épidémie de Covid-19 pour encourager ou imposer la pratique de recevoir la Sainte Eucharistie dans la main. En sens contraire, beaucoup de publications se diffusent qui prétendent prouver que la communion a toujours été reçue sur la langue, même dans les premiers siècles de l'Église. Que faut-il en penser ? Sur internet on trouve beaucoup de documents qui, tout en défendant la communion sur la langue, le font en s'appuyant sur des arguments fallacieux. Il est donc nécessaire d'examiner la question en profondeur, sans pour autant abandonner le style simple d'un catéchisme. C'est pourquoi nous avons décidé de n'insérer dans le texte que les conclusions principales, en reléguant tout l'appareil critique des preuves dans les notes finales.

1. Qu'est-ce que la communion dans la main aujourd'hui ? – La communion dans la main est une pratique de la liturgie romaine réformée après le Concile Vatican II. Le prêtre (ou un autre ministre de l'Eucharistie, qui dans la nouvelle liturgie, peut aussi être un laïc¹) dépose l'hostie sur la paume de la main gauche du fidèle, qui ensuite la prend de la main droite et la porte à la bouche.

2. Quand cette pratique a-t-elle été introduite ? – La pratique actuelle de la communion dans la main a été introduite officiellement le 29 mai 1969 par l'Instruction *Memoriale Domini* de la Sacrée Congrégation pour le Culte Divin². Ce document, tout en exprimant une préférence pour la communion sur la langue, confie aux Conférences Episcopales, après avoir consulté le Vatican, le pouvoir d'autoriser la communion dans la main.

3. S'agit-il d'une simple tolérance ou d'une véritable autorisation ? – Certains auteurs, s'appuyant sur la lettre de l'Instruction *Memoriale Domini*, voient dans la communion dans la main un mal que le Vatican aurait toléré uniquement à cause des circonstances. En effet, dans certains pays (surtout la Belgique, la Hollande, la France et l'Allemagne) la communion dans la main avait déjà été introduite abusivement. Plutôt que de laisser la porte ouverte à une expérimentation anarchique, le Vatican aurait préféré l'accepter et la réglementer. Cette interprétation bienveillante est cependant contredite par les faits. En effet, si ce n'avait été qu'une simple tolérance, le Vatican aurait dû décourager la communion dans la main dans les pays où celle-ci n'était pas diffusée. Or, c'est le contraire qui est arrivé. Par exemple, la communion dans la main a été autorisée en Italie en 1989, en Argentine en 1996, en Pologne en 2005. D'ailleurs, Mgr Annibale Bugnini, secrétaire de la Congrégation pour le Culte Divin, a bien précisé les intentions du Vatican dans un article publié le 15 mai 1973 sur l'*Osservatore Romano* et revu par

Paul VI lui-même³ : ne pas mortifier « un nombre important d'évêques, qui se réfèrent à un usage [la communion dans la main] également valable dans l'histoire de l'Église et qui, dans certaines circonstances, peut s'avérer utile même aujourd'hui ». Or, « valable » et « utile » se disent non pas d'un mal qu'on tolère, mais d'un bien qu'on autorise. La conclusion s'impose : non pas simple tolérance, mais véritable autorisation, quoique restreinte.

4. Le communion dans la main a-t-elle été pratiquée autrefois dans l'histoire de l'Église ? – Oui, la communion dans la main a été pratiquée autrefois dans l'histoire de l'Église. Comme nous le verrons, elle a même été la façon la plus commune de recevoir l'Eucharistie dans les premiers siècles. Toutefois, dans l'Église ancienne, la communion dans la main se faisait d'une façon très différente par rapport à aujourd'hui. De plus, le passage de la communion dans la main à la communion sur la langue a été général et se fonde sur des raisons décisives, de sorte qu'il n'y a aucun motif valable de revenir en arrière.

5. Comment savez-vous que, dans les premiers siècles de l'Église, la communion était reçue normalement dans la main ? – Nous savons que, dans les premiers siècles de l'Église, la communion était reçue normalement dans la main, grâce au témoignage de plusieurs Pères et écrivains ecclésiastiques. Par exemple, Saint Cyrille de Jérusalem (313-387) écrit : « Quand tu t'approches de la Sainte Table, ne t'avance pas les paumes des mains étendues ni les doigts disjoints, mais fais de ta main gauche un trône pour ta main droite, puisque celle-ci doit recevoir le Roi, et dans le creux de ta main reçois le corps du Christ, disant : “Amen” ». Ce texte est extrait de sa cinquième *Catéchèse mystagogique*, qui remonte à l'an 348⁴. En Occident, Tertullien (155-230)⁵, le pape Saint Corneille (180-253)⁶, une inscription du début du III^e siècle⁷, Saint Cyprien de Carthage (210-258)⁸ et Saint Augustin (354-430)⁹ attestent le même usage. « Les anciens témoignages, écrits ou archéologiques, sont unanimes sur ce point »¹⁰.

6. N'y a-t-il pas des auteurs qui, à la même époque, parlent de la communion sur la langue ? – On a produit les noms de Saint Basile (329-379), du pape Saint Léon I^{er} (390-461) et du pape Saint Grégoire le Grand (540-604). Leurs témoignages, cependant, ne semblent pas contredire la pratique générale de la communion dans la main¹¹.

7. Le rite de la communion dans la main dans

les premiers siècles était-il le même qu'aujourd'hui ?

– Non, le rite de la communion dans la main dans les premiers siècles n'était pas le même qu'aujourd'hui. Anciennement, les laïcs devaient se laver les mains juste avant de communier¹². De plus les femmes, au moins en Gaule, ne pouvaient toucher l'hostie que la main recouverte d'un petit linge blanc¹³. On faisait très attention à ce qu'aucun fragment ne tombât par terre, chose qui était d'autant plus facile qu'à l'époque, le pain eucharistique était levé. Saint Cyrille de Jérusalem (cf. n. 5) dit explicitement : « Prends garde d'en rien laisser tomber, car ce qui t'échapperait serait comme quelque chose de tes propres membres qui se perdrait »¹⁴. Autant de dispositions qui ne sont plus prévues par le nouveau rite de la communion dans la main.

8. Quand est-on passé de la communion dans la main à la communion sur la langue ? – On est passé de la communion dans la main à la communion sur la langue au cours du IX^e siècle¹⁵. Il est possible que cet usage ait commencé un peu avant, mais les témoignages que nous possédons ne sont pas décisifs et ne concernent probablement que des cas particuliers, comme la communion aux malades¹⁶.

9. Pourquoi a-t-on remplacé la communion dans la main par la communion sur la langue ? – *Premièrement*, parce que, plus ou moins à la même époque, en Occident, on a commencé à utiliser pour l'Eucharistie du pain azyme, c'est-à-dire sans levain¹⁷. Or si d'un côté ce pain, il est plus facile à manipuler et colle aisément à la langue, de l'autre côté il est susceptible de produire plus de fragments. A cela il faut ajouter que la ferveur des origines avait diminué et que le christianisme était devenu une religion de masse : c'est entre le V^e et le IX^e siècle que l'Eglise « généralise l'admission des enfants au baptême, leur persévérance ne suscitant plus aucune inquiétude »¹⁸. Le risque de dispersion des fragments était donc accru. C'est pourquoi l'Eglise, aussi bien en Occident qu'en Orient, est passée assez rapidement à la pratique de la communion sur la langue, qui évitait ce danger¹⁹. – *Deuxièmement* parce qu'au cours du IX^e siècle, on assiste à une augmentation du respect et de la vénération à l'égard du Saint Sacrement. Ce phénomène est aussi témoigné par l'introduction, un peu plus tard, de la coutume de recevoir la communion à genoux²⁰. Or, la communion sur la langue s'inscrit dans ce mouvement de ferveur eucharistique. Elle est censée exprimer de façon plus directe et plus explicite le mystère de la présence réelle, que les fidèles reçoivent par la main du prêtre ou du diacre, seuls ministres de ce sacrement.

10. Puisque l'Eglise autorisait la communion dans la main jusqu'au IX^e siècle, ne serait-il pas légi-

time de revenir aujourd'hui à cet usage ? – Non, et cela pour deux raisons. *Premièrement*, parce que ce serait faire de l'*archéologisme*. L'archéologisme est l'attitude de « celui qui voudrait revenir aux antiques rites et coutumes, en rejetant les normes introduites *sous l'action de la Providence*, à raison du changement des circonstances ». Ce sont les paroles de Pie XII dans son encyclique *Mediator Dei* (20 novembre 1947). Le pape condamne cette mentalité, en la comparant à celle de quelqu'un qui voudrait revenir aux formules des premiers Conciles, en écartant les expressions plus récentes de la doctrine catholique. « Un usage ancien – précise le pape – ne doit pas être considéré, *à raison de son seul parfum d'antiquité*, comme plus convenable et meilleur, soit en lui-même, soit quant à ses effets et aux conditions nouvelles des temps et des choses. Les rites liturgiques plus récents, eux aussi, sont dignes d'être honorés et observés, puisqu'ils sont nés *sous l'inspiration de l'Esprit-Saint*, qui assiste l'Eglise à toutes les époques jusqu'à la consommation des siècles ; et ils font partie du trésor dont se sert l'insigne Épouse du Christ pour provoquer et procurer la sainteté des hommes »²¹. – *Deuxièmement*, parce que le passage d'un rite qui exprime davantage le respect à l'égard de l'Eucharistie à un rite qui l'exprime moins affaiblit la foi dans la présence réelle et ouvre la porte aux abus et aux sacrilèges dus à la dispersion des fragments et au vol d'hosties. L'expérience quotidienne de la liturgie postconciliaire ne le montre que trop bien. Pour ne prendre qu'un seul exemple, en 1994 aux Etats-Unis seulement 30% des catholiques âgés de moins de 45 ans croyaient à la présence réelle²².

11. Ne serait-il pas possible d'accorder la communion dans la main au moins dans des circonstances très particulières, comme dans le cas d'une épidémie ? – Il faut d'abord affirmer qu'il n'existe aucune preuve scientifique qui démontre que la communion sur la langue expose à la contamination plus que la communion dans la main. Même si c'était le cas, il ne serait pas pour autant légitime de distribuer la communion dans la main. Les raisons que nous avons exposées au n° 10 l'emportent sur toute considération sanitaire, car éviter la dispersion des fragments, les sacrilèges, le danger d'affaiblir la foi dans la présence réelle est un bien plus grand que la santé du corps. Seulement au cas où il serait scientifiquement démontré que la communion sur la langue augmente considérablement le risque de contamination d'une maladie *très grave*, l'autorité ecclésiastique pourrait envisager une solution alternative, sans jamais permettre, cependant, l'usage de la communion dans la main.

Abbé D. DI SORCO

¹ *Présentation générale du Missel romain*, nn. 98 et 100.

² Traduction française, commentaire et histoire du document : cf. *La communion sur la main*, supplément à « Itinéraires », n. 163, mai 1972.

³ Cf. « Si sì, no no », 30 nov. 1989, p. 3.

⁴ Bien que la plupart des savants pensent que l'auteur des *Catéchèses mystagogiques* est Saint Cyrille, certains préfèrent les attribuer à son successeur sur le siège de Jérusalem, Jean († 417). Récemment sur des sites internet on a prétendu que, l'orthodoxie de celui-ci étant suspecte, le rite de communion sur la main qu'il décrit serait une innovation de son cru. Certes, Jean de Jérusalem a eu des sympathies pour Origène et a protégé Pélage, mais il est pour le moins douteux qu'il ait adhéré aux doctrines hérétiques de ceux-ci. D'ailleurs, aucune des erreurs que ses contemporains lui attribuent ne concerne l'Eucharistie. Par conséquent, même si l'on tient que l'auteur des *Catéchèses mystagogiques* est Jean, rien ne prouve que le rite de recevoir la communion sur la main ait été introduit par lui en opposition avec la pratique liturgique commune. Un tel changement n'aurait pas manqué de susciter les critiques de ses adversaires, spécialement de ceux, comme Saint Jérôme, qui se sont opposés à lui dans la controverse origéniste. On a fait remarquer que, dans le rite de communion décrit dans la cinquième *Catéchèse mystagogique*, il est question d'une pratique bizarre. Ce serait la preuve que ce texte n'exprime pas la pratique normale de l'Eglise. Voici le passage en question : « Après avoir prudemment sanctifié tes yeux par le contact du Corps sacré, mange-le ». L'argument ne vaut cependant pas grand-chose, car cette coutume, pour étrange qu'elle puisse apparaître, est mentionnée aussi par Saint Clément d'Alexandrie (150-215) et par Aphraate de Syrie (280-345). Cf. M. RIGHETTI, *Manuale di storia liturgica*, vol. III, Milan, Ancora, 1949, p. 423 ; J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. III, Paris, Aubier, 1958, p. 312, note 35. – Sur toute cette question, cf. J. QUASTEN, *Initiation aux Pères de l'Eglise*, tr. fr., t. III, Paris, Cerf, 1963, pp. 512-517 ; B. ALTANER, *Patrologia*, tr. it, Turin, Marietti, 1981, pp. 321-322 ; A. FLICHE-V. MARTIN (dir.), *Histoire de l'Eglise*, t. IV, Paris, Bloud et Gay, 1937, pp. 31-46 et 94-98.

⁵ « [...] en gémissant de voir un chrétien [...] approcher du corps de notre Seigneur des mains qui donnent des corps aux démons » (*De idolatria*, VII). Tertullien parle ici des faiseurs d'idoles qui deviennent chrétiens sans abandonner leur métier.

⁶ « En effet, lorsque [l'hérétique Novat] a fait les offrandes eucharistiques et qu'il en distribue la part à chacun et qu'il la lui remet, il oblige les malheureux à jurer au lieu de rendre grâces ; il prend dans ses deux mains celles de celui qui a reçu sa part, et il ne les lâche pas avant qu'ils n'aient prêté serment en ces termes – je me sers de ses paroles – : "Jure-moi, sur le sang et le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ne m'abandonner jamais et de ne pas retourner à Corneille". Et le malheureux ne peut goûter [le Saint Sacrement] s'il ne s'est auparavant maudit lui-même, et au lieu de dire "Amen", en recevant ce pain, il dit : "Je ne retournerai pas à Corneille" » (dans EUSÈBE, *Historia ecclesiastica*, VI, 43, 18).

⁷ Il s'agit de l'inscription de Pretorius, écrite en grec et retrouvée en 1839 dans un ancien cimetière d'Autun. On y lit : « Reçois ce mets doux comme le miel du Sauveur des saints, mange avec délices tenant l'ichtus dans tes mains ». *Ichtus* est un mot grec qui signifie « poisson », mais qui était utilisé par les chrétiens comme l'acronyme de « Jésus Christ Fils de Dieu Sauveur ». Cf. H. LECLERCQ, *Autun (archéologie)*, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. I/2, Paris, Letouzey et Ané, 1907, col. 3194-3198.

⁸ « Un chrétien, sortant des sacrifices idolâtriques, se présente à l'autel du Seigneur ; il ose, avec les autres, recevoir l'Eucharistie ; mais il ne peut la porter à sa bouche ; en ouvrant ses mains il n'y trouve que de la cendre » (*De lapsis*, 26).

⁹ « Mais alors, pourquoi donc s'approchait-il pour faire son offrande au Seigneur ? Pourquoi les assistants recevaient-ils sur les mains jointes ce qu'il avait offert malgré ses vices et ses souillures ? » (*Contra epistolam Parmeniani*, II, 7, 13).

¹⁰ M. RIGHETTI, *Manuale di storia liturgica*, vol. III, Milan, Ancora, 1949, p. 422.

¹¹ Le passage de Saint Basile invoqué en faveur de la communion sur la langue est le suivant : « Ce n'est pas grave si, en dehors des temps de persécution, en l'absence d'un prêtre ou d'un diacre, quelqu'un se voit obligé à communier de ses propres mains » (*Epist.* 93). Ces paroles ne font qu'attester l'usage, encore vivant à l'époque, de se communier soi-même lorsque le ministre sacré faisait défaut. Elles ne suggèrent aucunement que, quand le prêtre ou le diacre étaient là, la communion était donnée sur la langue. La suite de la lettre affirme carrément le contraire : « Même à l'église, lorsque le prêtre donne à chacun sa part, celui qui la reçoit la tient en ayant un pouvoir complet sur elle, et c'est ainsi qu'il la porte à la bouche de sa propre main ». – Saint Léon se borne à dire : « ce que nous croyons par la foi, nous le recevons par la bouche » (*De ieiunio*

septimi mensis, 3). Qui ne voit pas la faiblesse de l'argument ? Même dans le rite actuel de la Messe le célébrant dit : « Que nous gardions dans un esprit pur, Seigneur, ce que nous avons reçu par la bouche ». Et pourtant il a touché le Saint Sacrement de ses mains ! – Le texte de Saint Grégoire est, par contre, plus pertinent. Il parle d'un miracle accompli par le pape Saint Agapet I^{er} (535-536). On lui présenta un homme à la fois boiteux et muet. Après avoir célébré la Messe, le pape « quitta l'autel, prit la main du boiteux, puis, à la vue de tous les assistants, il le souleva de terre et le fit tenir debout sur ses jambes. Ensuite il mit dans sa bouche le corps du Seigneur, et sa langue, muette depuis si longtemps, se délia, prête à articuler des paroles » (*Dialogi*, III, 3). Cet épisode est cependant trop spécial pour témoigner d'une pratique commune. Puisque le boiteux n'arrivait pas à tenir debout, il eût été impossible de lui donner la communion sur la main. La seule solution était de la mettre directement dans sa bouche. Tel devait être l'usage habituel pour les malades. Mais rien ne prouve qu'il en fût de même pour les bien-portants. – Plus de deux siècles et demi après, Jean Diacre (825-880) affirme que Saint Grégoire refusa la communion à une dame romaine à cause de son attitude irrévérencieuse « en ôtant la main de sa bouche » (*Vita S. Gregorii*, II, 41). Mais la formule employée pour donner la communion, qui ne remonte pas avant le IX^e siècle, montre que l'auteur a probablement projeté à l'époque de Saint Grégoire les usages liturgiques de son temps. Certains pensent même que tout le récit est légendaire. Cf. J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. II, Paris, Aubier, 1952, p. 305, note 2.

¹² Cf. J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. III, Paris, Aubier, 1958, p. 313, où l'on mentionne, en note (n. 43), les témoignages de Saint Athanase (295-373), Saint Jean Chrysostome († 407) et Saint Césaire d'Arles (470-543).

¹³ Cf. J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. III, Paris, Aubier, 1958, p. 313, où l'on mentionne, en note (n. 47), les témoignages de Saint Césaire d'Arles (470-543) et du synode d'Auxerre (578 ou 585).

¹⁴ *Catéchèses mystagogiques*, V, 21. – C'est l'enseignement commun des Pères de l'Eglise. Pour des références précises cf. A. SCHNEIDER, *Dominus est*, Perpignan, Artège, 2008, II, ch. IV.

¹⁵ En relatant la vie de Saint Cædmon, frère lai (actif entre 657 e 684), Saint Bède le Vénérable (673-735) parle de la communion sur la main comme d'une pratique encore normale à son époque : « Il dit [Saint Cædmon] : "Apportez-moi l'Eucharistie". Après l'avoir reçue sur sa main, il interrogea les présents s'ils étaient tous en paix avec lui [...]. – Les premières attestations sûres d'un usage généralisé de la communion sur la langue remontent aux premières décennies du IX^e siècle. « Un synode de Cordoue (839) condamne la secte des Cassianistes qui refusaient d'admettre que l'Eucharistie fût mise sur les lèvres des communiantes » (J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. III, Paris, Aubier, 1958, p. 314, note 52). A Rouen un concile célébré vers 878 établit que le prêtre « doit distribuer l'Eucharistie aux laïcs et aux femmes, non pas sur la main, mais seulement sur les lèvres » (cf. *ibid.*, texte).

¹⁶ Cf. J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. III, Paris, Aubier, 1958, p. 314, note 51. – On allègue en sens contraire le canon 2 d'un concile célébré, dit-on, à Rouen vers 650 (texte dans G. D. MANSI, *Sacrorum Conciliorum nova amplissima collectio*, t. X, Florence, Zatta, 1764, col. 1199-1200 ; cf. col. 1204-1206). Cependant la datation est très douteuse et la plupart des savants récents pensent que l'assemblée en question n'eut lieu qu'au IX^e siècle. Cf. M. AUGÉ, *A proposito della comunione sulla mano*, dans « *Ecclesia orans* » 8 (1991) 293-304.

¹⁷ Cf. J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. II, Paris, Aubier, 1952, p. 306-307.

¹⁸ R. BÉRAUDY, *L'initiation chrétienne*, dans A.-G. MARTIMORT (dir.), *L'Eglise en prière*, Tournai, Desclée et Cie, 1961, p. 594.

¹⁹ Telle est aussi la pensée de J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. III, Paris, Aubier, 1958, p. 315.

²⁰ Cf. M. RIGHETTI, *Manuale di storia liturgica*, vol. III, Milan, Ancora, 1949, p. 425 ; J.-A. JUNGSMANN, *Missarum sollemnia*, t. III, Paris, Aubier, 1958, p. 308-309.

²¹ On ne saurait confondre l'archéologisme avec l'attachement à la tradition. L'archéologue refuse le développement homogène de la doctrine et de la liturgie catholique, c'est-à-dire le processus par lequel la foi et le culte, tout en restant les mêmes dans leur substance, sont exprimés de façon toujours plus claire, explicite, définie. En revanche, celui qui est attaché à la tradition refuse le développement non homogène de la doctrine et du culte, développement par lequel on modifie la foi et le culte dans leur substance ou bien on les fait passer du plus clair au moins clair, du plus explicite ou moins explicite, du plus défini au moins défini : c'est le cas des doctrines et de la liturgie de Vatican II.

²² K.C. JONES, *Index of Leading Catholic Indicators*, Roman Catholic Books, 2003.

Patience et longanimité, cariatides de la vie intérieure

« *Par votre patience, vous posséderez et sauverez vos âmes.* »

St Luc XXI, 19

Dans les temps difficiles que nous avons à traverser, il faut se rappeler ce que Notre-Seigneur nous a dit de la vertu de force, nécessaire pour n'être effrayé par aucune menace, et n'être arrêté par aucun obstacle sur la voie du salut. Nous voudrions ici parler surtout de la vertu de patience, qui est la forme la plus fréquente sous laquelle s'exerce, la force d'âme dans les contrariétés de la vie. Elle doit être unie chez le chrétien à la douceur, et de telle façon que ceux qui sont naturellement doux apprennent à devenir forts, et que ceux qui sont naturellement inclinés à la vertu de force deviennent des doux au sens de la béatitude évangélique : *beati mites*. Ainsi les uns et les autres monteront vers le même sommet, quoique par des versants différents.

Pour bien entendre cet enseignement, nous parlerons ici de la vertu de patience, puis plus tard (dans un numéro suivant) de celle de douceur, toutes deux au service de la charité.

La patience, dit saint Thomas, est une vertu qui se rattache à la vertu de force et qui empêche de s'éloigner de la droite raison éclairée par la foi, en succombant aux difficultés et à la tristesse. Elle fait supporter les maux de la vie avec égalité d'âme, dit saint Augustin, sans se laisser troubler par les contrariétés. **L'impatient, si violent soit-il, est un faible.** Lorsqu'il murmure en élevant la voix, en réalité il succombe au point de vue moral. Au contraire, le patient supporte un mal inévitable pour rester dans le droit chemin, pour continuer son ascen-

sion vers Dieu. Quant à ceux qui supportent l'adversité pour arriver à ce que désire leur orgueil, ils n'ont de la vertu de patience que le simulacre, qui n'est autre que la dureté.

Par cette vertu l'âme se possède vraiment, au-dessus des fluctuations de la sensibilité déprimée par la tristesse. Les martyrs sont au plus haut degré maîtres d'eux-mêmes et libres. Dans la patience se retrouve

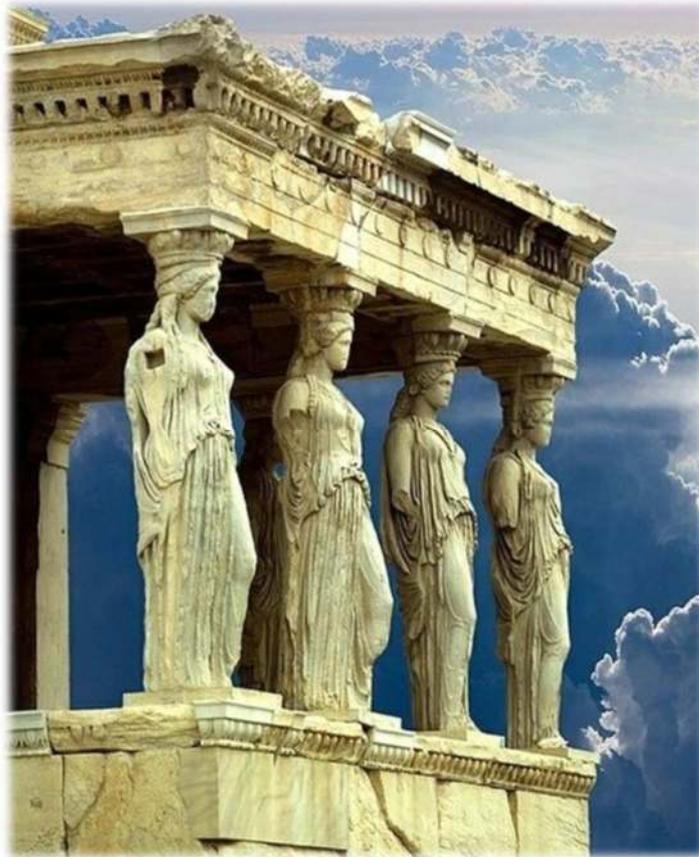
quelque chose de l'acte principal de la vertu de force : supporter les choses pénibles sans défaillir. Il est plus difficile et plus méritoire, dit saint Thomas, de supporter longtemps ce qui contrarie vivement la nature que d'attaquer un adversaire dans un moment d'enthousiasme.

Il est plus difficile pour le soldat de tenir longtemps sous les balles dans une tranchée humide et froide que de prendre part un moment à une attaque avec toute l'ardeur de son tempérament. Or, si la vertu de force supporte les coups qui peuvent

donner la mort, comme on le voit chez le soldat qui meurt pour son pays et plus encore chez le martyr qui meurt pour la foi, **la vertu de patience supporte sans faiblir les contrariétés de la vie.**

Ainsi elle est la gardienne d'autres vertus, elle les protège contre les désordres que causerait l'impatience, elle est comme un contrefort de l'édifice spirituel.

L'américanisme, il y a quelques années, a parlé avec un certain dédain des vertus dites passives, de pa-



Cariatides de l'Acropole d'Athènes

tience, d'humilité, d'obéissance. Un bon écrivain lui répondit qu'elles sont comme les cariatides* de la vie morale et spirituelle (*une cariatide est une statue de femme souvent vêtue d'une longue tunique, soutenant un entablement sur sa tête, remplaçant ainsi une colonne, un pilier ou un pilastre).

Pour avoir la patience comme une solide vertu, il faut être en état de grâce, avoir la charité, qui préfère Dieu à tout, coûte que coûte. C'est pourquoi saint Paul dit : *la charité est patiente* (1 Cor., XIII, 4).

Si les contrariétés de la vie durent longtemps et sans interruption, comme il arrive chez une personne qui doit vivre avec quelqu'un qui ne cesse de lui créer des ennuis, alors il faut une vertu spéciale qui ressemble à la patience et qui s'appelle **la longanimité**, à raison de la longueur de l'épreuve, à cause de la durée de la souffrance, des insultes, de tout ce qu'il faut supporter pendant des mois et des années.

Comme le remarque saint François de Sales, la patience nous fait conserver **l'égalité d'esprit parmi l'inégalité des divers accidents de cette vie mortelle**. « *Ressouvenez-vous souvent, dit-il, que Notre-Seigneur nous a sauvés en souffrant et en endurant, et que, de même, nous devons faire notre salut par les souffrances et afflictions, endurant les injures, les contradictions et déplaisirs avec le plus de douceur qu'il nous sera possible... Il y en a qui ne veulent souffrir, sinon les tribulations qui sont honorables, comme par exemple d'être blessé à la guerre... et ceux-ci n'aiment pas la tribulation, mais l'honneur qu'elle apporte. Le vrai patient et serviteur de Dieu supporte également les tribulations conjointes à l'ignominie d'être repris, accusé et maltraité (même) par les gens de bien, par les amis, par les parents... Les contradictions qui viennent des gens de bien sont bien plus insupportables que*

les autres ; et cela néanmoins arrive fort souvent. »

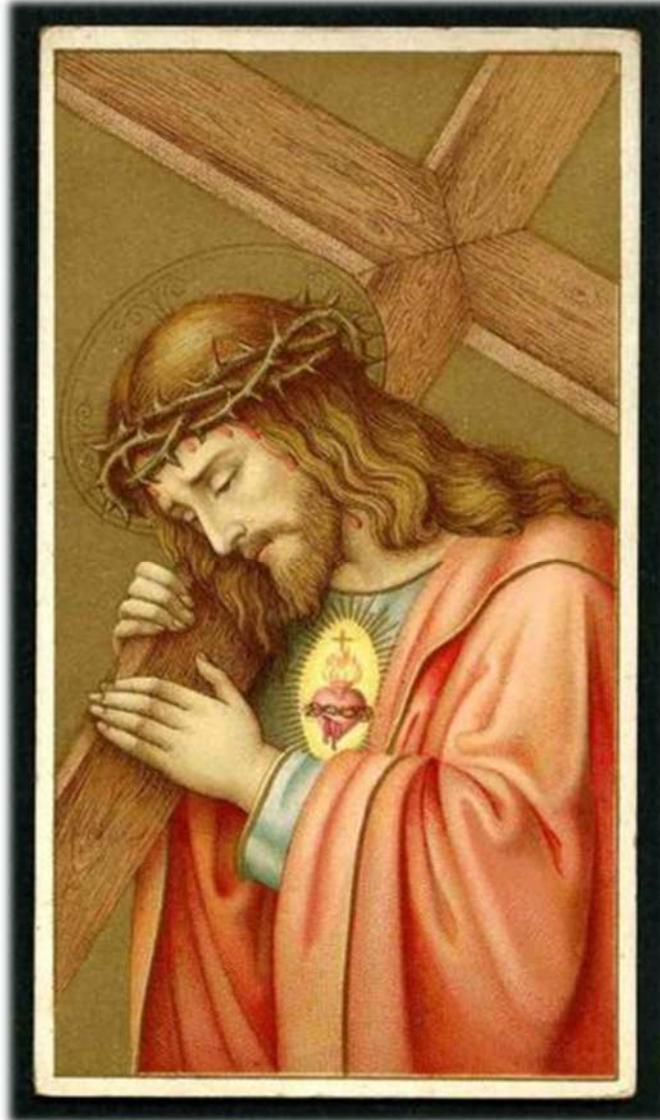
Pour pratiquer cette vertu d'une façon non pas stoïque, mais chrétienne, il faut se rappeler souvent la patience du Sauveur sur la croix, qui surpasse les pensées humaines. Il a supporté par amour pour nous les pires souffrances physiques, unies aux souffrances morales, qui lui venaient de l'acharnement des prêtres de la synagogue, de l'abandon de son peuple, de l'ingratitude des siens, de la Malédiction divine due au péché, qu'il a voulu porter à notre place comme vic-

time volontaire. Que cette patience du Sauveur garde nos âmes selon cette parole de saint Paul : « *Que le Seigneur dirige vos cœurs dans l'amour de Dieu et la patience du Christ* » (II Thess., III, 5). Cette patience, comme le dit un proverbe allemand, porte des roses et finit par tout obtenir.

Lorsqu'on doit pratiquer cette vertu en des épreuves prolongées, il faut se rappeler ce que disent les saints : **les souffrances bien supportées sont comme les matériaux qui composent l'édifice de notre salut**. Elles sont le partage des enfants de Dieu en cette vie et un signe de prédestination : « *il faut passer par beaucoup de tribulations pour entrer dans le royaume de Dieu* », est-il dit dans les Actes des Apôtres (XIV, 21). Il faut savoir

souffrir tranquillement, sans trop se plaindre. Ceux qui participent le plus aux souffrances de Jésus-Christ seront plus glorifiés avec lui. Quelquefois il suffit d'un acte de grande patience avant la mort, c'est le cas de bien des mourants réconciliés avec Dieu quelques jours ou quelques heures avant leur dernier soupir.

R.P. Garrigou Lagrange, *Les trois âges de la vie intérieure* (extrait du chapitre X de la 3^{ème} partie)



La correspondance à l'école des saints

Le numéro précédent de l'Hermine nous invitait à considérer l'échange épistolaire et ses bénéfices concrets pour notre vie chrétienne. Correspondre, du latin *cum* (avec) *respondere* (répondre) signifie entretenir des relations. La correspondance écrite consiste en un échange de lettres avec quelqu'un qui est à distance. Très ancienne, cette forme de communication par un message verbal auquel le destinataire peut répondre, a débuté dès l'Antiquité avec l'apparition de l'écriture.

Profane ou religieuse, la littérature épistolaire abonde en productions variées. En matière de correspondance religieuse, les saints nous ont légué un riche héritage dans lequel tout lecteur désireux de suivre ces modèles puisera un puissant stimulant pour sa vie spirituelle.

La correspondance paulinienne

Le Nouveau Testament est riche d'écrits dignes d'être lus dans la liturgie. Parmi eux, les lettres apostoliques et particulièrement les épîtres de **saint Paul**, qui s'adressent à des communautés précises, sont selon saint Jean Chrysostome « *une mine et une source inépuisables* ». Elles forment une matière indispensable pour nourrir notre foi.

Correspondances épiscopales des premiers temps du christianisme

Les évêques du II-III^{ème} siècle étaient de grands épistoliers. Ils écrivaient à leurs communautés et s'écrivaient beaucoup entre eux. Les lettres constituaient pour l'Église primitive, avec les voyages et les visites pastorales, le seul moyen d'unir les communautés chrétiennes éparpillées dans le bassin méditerranéen. Lors des crises, ou face aux hérésies, quelques évêques comme Irénée de Lyon, Cyprien de Carthage et Cornille de Rome, s'illustrèrent par leur défense de la tradition. Le but de leur correspondance était de corriger, de persuader.

Correspondance entre deux Pères de l'Église : saint Augustin et saint Jérôme

Au début du V^e siècle, deux des quatre Pères de l'Église occidentale, considérés comme des monuments de l'histoire de l'Église et de la pensée occidentale, eurent une longue et fructueuse correspondance. Confrontés aux problèmes doctrinaux de leur temps, ils y exprimèrent le même intérêt dans la défense de l'orthodoxie.

Correspondance des missionnaires

Les prêtres envoyés en mission ont beaucoup écrit : lettres destinées aux correspondants privés ou missives officielles. Quels que soient les destinataires, les écrits des missionnaires jouent au XIX^e siècle un rôle spirituel d'édification, de consolation, de maintien de la foi des populations occidentales. Les missionnaires écrivent dans un but apostolique et apologétique, donnant à imiter la vie et la mort exemplaires du bon missionnaire par le récit du martyre.

Correspondance des mystiques

Par ses lettres où elle se révèle une maîtresse spirituelle hors pair, **sainte Catherine de Sienne (1347-1370)** inonde l'âme des plus grandes vérités de foi et l'enflamme de zèle de l'Église et de dévotion pour le Vicaire du Christ. Dans une correspondance abondante, elle se montre toujours très attentive à toutes les questions familiales, sociales, religieuses. Catherine ne mesurait pas son temps pour répondre aux demandes, conseiller et enseigner. Chaque lettre est toujours une invitation à une vie chrétienne exigeante et responsable. **Sainte Thérèse d'Avila**, très connue par ses livres conduisant à une profonde méditation, a également laissé plus de 400 lettres parmi sa nombreuse correspondance.

Correspondance de religieux et de prêtres

La correspondance des prêtres et des religieux permet de mieux connaître leur itinéraire spirituel et apostolique. Elle apporte aussi une formation à tous, est source d'inspiration et de conseils.

Plus de 500 lettres de **saint Bernard (1090-1153)** sont parvenues jusqu'à nous. Elles étaient adressées au Pape et à la hiérarchie ecclésiastique, aux abbés et prieurs, à des communautés de chanoines, aux moines et moniales, au clergé diocésain. Bernard de Clairvaux écrivait aussi aux grands de ce monde, souverains et hauts dignitaires laïcs, à des savants, ou tout simplement à ses amis.

Le fameux **Padre Pio de Pietrelcina (1887-1968)** n'a pas écrit de livres mais des milliers de lettres, notamment aux personnes qu'il dirigeait spirituellement. Sa vie intérieure, sa pensée et sa spiritualité se manifestent tout au long de sa correspondance. Grand maître spirituel, l'anglais converti **John Henry Newman (1801-1890)** dirigea nombre d'âmes vers la sainteté comme

l'attestent les 20 000 lettres environ écrites de sa main.

Moins nombreuses sont les 565 lettres du **Père Antoine Chevrier (1826-1879)** qui ont été recueillies par le Prado : lettres à sa famille, aux prêtres et séminaristes, aux sœurs du Prado, lettres de direction, à des bienfaiteurs et amis, lettres de recommandation. De même, les trois volumes de la « Correspondance » de **saint Michel Garicoïts (1797-1863)** donnent accès à la profondeur de la pensée de saint Michel, à son intense relation avec Dieu.

Correspondance familiale et amicale

L'exemple le plus parlant est sans aucun doute celui de la **famille Martin**. La correspondance de Zélie et Louis Martin est le miroir de leur charité et de leur attachement indéfectible à Dieu : 218 lettres adressées par Zélie à sa famille, 16 lettres de Louis Martin. Quant à sainte Thérèse, ses 266 lettres et billets retrouvés proposent des voies d'entrée plus personnelles dans la petite voie de Thérèse.

Enfin, le grand **Charles de Foucauld (1858-1916)** a produit une volumineuse correspondance : 738 lettres à sa cousine Marie de Bondy, 681 lettres à sa sœur et son beau-frère Marie et Raymond de Blic, 103 lettres à l'abbé Huvelin et 41 lettres au R.P. Voillard, ses directeurs spirituels, 164 lettres à Mgr Guérin et 56 lettres au R.P. Bardou, ses Préfets apostoliques au Sahara. De 1910 jusqu'à sa mort, il a écrit 5573 lettres. Toutes les lettres de Charles de Foucauld, même pour d'autres correspondants que ses proches, sont des lettres de fidélité et d'attachement. Le courrier va devenir, à côté de la prière, son moyen quotidien de rejoindre ses amis.

Une paroissienne

« Écrire dans la mesure où Jésus à Nazareth aurait écrit, pour la consolation, la sanctification des parents, amis, à ceux et de la manière qu'il aurait écrit à Nazareth ».

Résolution de retraite, Charles de Foucauld, 1902.

Exemples de lettres chrétiennes

« Tout ce que je vois est splendide, mais c'est toujours une beauté terrestre et notre cœur n'est rassasié de rien, tant qu'il ne voit pas la beauté infinie qui est Dieu. À bientôt le plaisir intime de la famille, c'est cette beauté-là qui nous en rapproche davantage... Votre père qui vous aime ».

Louis Martin à sa fille Marie – Milan, 6 octobre 1885

« Comme il est doux, mon Père, ce mot de : croix ! Ici, au pied de la croix, les âmes se revêtent de lumière, s'enflamment d'amour, mettent des ailes pour atteindre des cieux plus élevés. Que cette même croix soit également notre lit de repos, notre école de perfection, notre héritage bienaimé !

Dans ce but, gardons-nous de la séparer de l'amour que nous portons à Jésus : sans celui-ci, elle deviendrait un fardeau que notre faiblesse ne saurait supporter.

Que la Vierge des Douleurs nous obtienne de son Fils de nous faire pénétrer toujours plus avant dans ce mystère et de nous enivrer des souffrances de Jésus ! La plus grande preuve d'amour consiste à souffrir pour l'être aimé. Par conséquent, comme le Fils de Dieu a subi tant de souffrances par pur amour, il ne fait aucun doute que la croix qu'il a portée devient aussi aimable que l'amour.

Que la Sainte Vierge nous obtienne d'aimer la croix, les souffrances et les douleurs ! Puisqu'elle fut la première à mettre l'Évangile en pratique dans toute sa perfection et sa sévérité, et cela avant même qu'il soit publié, qu'elle nous l'obtienne à nous aussi et nous donne d'être toujours à ses côtés.

Efforçons-nous aussi, à l'exemple de tant d'âmes élues, de nous tenir toujours derrière cette Mère bénie et de marcher à sa suite, car il n'y a pas d'autre chemin qui conduise à la vie que celui que notre Mère emprunte : ne nous en détournons pas, si nous voulons atteindre le but ».

Padre Pio au Père Agostino, 1^{er} juillet 1915



« Ne manquez jamais de faire votre méditation de chaque jour ; et dans vos méditations, remerciez Notre-Seigneur des grandes grâces qu'il a faites aux hommes en venant sur la terre et en mourant pour eux et pour vous. Ne cessez pas de repasser dans la mémoire du cœur ces grands mystères de Notre-Seigneur : la Crèche, le Calvaire, le Tabernacle ; dans la Crèche, vous apprendrez à vous détacher de tout et à vivre dans la pauvreté et l'oubli du monde et des choses de la terre ; sur le Calvaire, vous apprendrez à souffrir, à faire pénitence et à mourir à vous-même, souffrir et mourir avec Notre-Seigneur ; dans le Tabernacle, vous apprendrez à connaître la grande charité de Notre-Seigneur qui nous donne son corps, son âme, sa divinité et vous apprendrez à aimer vos frères et à vous sacrifier pour eux comme Jésus-Christ ».

Père A. Chevrier à Madame... - Lettre de direction